

# RÉPONDRE À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

En 2020, une pandémie mondiale a considérablement modifié la vie quotidienne au Canada et partout dans le monde. Au début de la pandémie en mars et avril 2020, et afin de prévenir la propagation du virus, les activités en personne ont été limitées à certains endroits et des fermetures complètes ont été décrétées à d'autres. Étant donné le grand nombre d'interactions en personne dans le système de justice, y compris les comparutions devant les tribunaux, les réunions d'avocats, les médiations familiales, la préparation, l'assermentation, la signification et le dépôt de documents, et les séances de sensibilisation du public, de nombreux services de justice partout au pays ont été temporairement interrompus.

Heureusement, le système de justice a réagi avec rapidité et souplesse. Les gouvernements, les tribunaux et les fournisseurs de services ont fait des heures supplémentaires pour trouver les moyens de veiller à ce que les personnes aient accès aux services de justice dont elles avaient besoin. Le système a trouvé des solutions technologiques, éliminé des règles et des processus qui faisaient obstacle à l'accès et adopté des façons créatives de fournir de l'information juridique et du soutien pour les gens.

Aucune réponse hâtive ne sera parfaite. Les solutions exigent un accès à la technologie, ce qui n'est pas une réalité évidente pour de nombreux Canadiens. Les comparutions par vidéoconférence et par téléphone ne conviennent pas à toutes les instances. L'accès à la justice n'a pas progressé pour tout le monde avec ces solutions. Cependant, la rapidité et l'ampleur de l'intervention à l'échelle du pays ont permis à la plupart des gens de continuer à utiliser le système pour régler les problèmes juridiques les plus urgents.

Le travail à venir consistera à évaluer de façon significative les changements apportés, à comprendre lesquels appuient un accès accru à la justice dans l'avenir et quels changements pourraient nécessiter plus de travail. La réponse du système à la pandémie – évaluer le besoin, faire preuve de souplesse et de créativité, et se soucier des défis auxquels font face les Canadiens – doit être célébrée comme une réalisation importante.

Cette section du rapport d'étape des objectifs de développement de la justice (ODJ) porte sur plus de **350** solutions mises en œuvre directement en réponse à la pandémie. Chacune de ces solutions a de multiples répercussions à l'appui de la prestation continue de services de justice.



## Réduire les obstacles officiels

L'un des principaux « changements de culture » survenus dans le système de justice à la suite de la pandémie a été la reconnaissance du fait que les processus établis dans les règles des tribunaux devaient être réexaminés. Les règles et les pratiques exigeant la comparution et le dépôt en personne ne pouvaient plus être respectées. Les cours et les tribunaux, en partenariat avec les gouvernements et les barreaux, ont rapidement modifié les règles, émis des directives de pratique temporaires et ouvert la porte à l'utilisation de nouvelles technologies et de solutions créatives afin de tenir des audiences à distance et virtuelles, de modifier les délais et les méthodes de dépôt, de transformer les processus judiciaires et d'éliminer les obstacles à la mise en service et au dépôt des documents.

Les fournisseurs de services, y compris l'aide juridique et les cliniques, ont modifié leurs pratiques en conséquence. Les intervenants du ministère de la Justice ont travaillé en collaboration dans l'ensemble des provinces et des territoires et à l'échelle nationale pour régler ces problèmes et veiller à réduire les obstacles officiels à l'accès à distance. Les défenseurs du ministère de la Justice ont poussé les décideurs à veiller à ce que les lois et les processus liés à la COVID appuient et améliorent l'accès à la justice pour les gens.

### C-B

Le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique a introduit l'ordonnance sur l'attestation électronique des testaments qui permet aux gens d'assister à distance à la lecture de testaments avec l'aide d'un avocat. L'ordonnance profite particulièrement aux personnes âgées dans les foyers de soins, en raison des limites imposées aux visites en personne, ainsi qu'aux personnes qui vivent dans les régions rurales et les petites villes.

### Canada

Le Groupe de travail sur les questions de justice découlant du Rapport sur la COVID 19 publié en février 2021 par l'Association du Barreau canadien, a énoncé des recommandations sur la façon dont les cours, les tribunaux et les intervenants dans les processus de règlement des différends peuvent offrir leurs services différemment pour répondre aux besoins des participants pendant et après la pandémie.

### C-B

La Colombie-Britannique a instauré un nouveau processus temporaire à la cour provinciale, pour modifier l'entente ou l'ordonnance de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint pour les familles touchées par la COVID, y compris un service de règlement rapide qui offre une évaluation des besoins et un règlement extrajudiciaire des différends.

## Adoption de la technologie

Un élément important de la réponse du système de justice aux fermetures attribuables à la pandémie consistait à déplacer les audiences et les autres comparutions vers une plateforme à distance. Les cours et les tribunaux de tout le pays ont commencé à tenir des audiences à distance au moyen de plateformes téléphoniques et vidéo, où toutes les parties étaient séparées et où, souvent, aucun des participants, y compris les décideurs, n'était présent au palais de justice. De nombreuses organisations ont élaboré des documents d'appui pour les justiciables et les parties qui comparaissent en ligne, organisant des webinaires sur la technologie et les règles et offrant un soutien technique aux parties.

Les avocats, médiateurs, cliniques et fournisseurs d'information sont également passés au numérique – ils font leurs présentations en ligne, rencontrent les clients virtuellement et les incitent à rechercher de l'information virtuelle et utiliser les plateformes de soutien.

### ALB

En Alberta, comme dans bien d'autres provinces et territoires au Canada, on a créé des tribunaux virtuels, où l'on peut tenir des milliers d'instances par vidéoconférence ou par téléconférence, y compris des procès, des conférences préparatoires au procès et la détermination de la peine.

### ONT

Aux Services juridiques communautaires de l'Université Lakehead, les intervenants étudiants étaient équipés de la technologie nécessaire pour tenir des vidéoconférences avec leurs clients et leurs candidats. Pour les clients qui n'ont pas la technologie requise pour participer à une telle réunion, la clinique a aménagé une salle de réunion désignée pour permettre au client d'assister à la réunion et d'utiliser la technologie informatique de la clinique pour se joindre à un intervenant par vidéoconférence.

## Soutenir les plaideurs

L'accès aux tribunaux ne consistait pas simplement à organiser des réunions virtuelles. Soutenir les plaideurs signifiait s'assurer que les gens pouvaient utiliser la technologie adoptée par le tribunal, avoir accès à du soutien et à des options de règlement rapide, et avoir accès aux services communautaires, culturels et linguistiques destinés à appuyer le règlement positif de leurs affaires.

### T-N-L

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de Terre-Neuve-et-Labrador a offert aux particuliers la possibilité d'accéder à des procédures judiciaires virtuelles dans leur langue.

### Î-P-É

La Cour d'appel de l'Î.-P.-É. a aménagé une salle d'ordinateur dans le palais de justice pour permettre aux plaideurs non représentés qui n'avaient pas accès à un ordinateur de se joindre à leur instance virtuelle.

### C-B

La Cour provinciale de la Colombie-Britannique a tenu un tribunal des infractions routières sur des sites scolaires, en faisant appel à des juges à la retraite et en prolongeant les heures d'ouverture.

## Appuyer les travailleurs du système de justice

Pour assurer l'accès à la justice, il faut notamment s'assurer que les acteurs du système peuvent fonctionner le plus efficacement possible. Au cours de la pandémie, un certain nombre d'interventions rapides ont été élaborées pour veiller à ce que les avocats et les parajuristes puissent servir les clients, répondre aux exigences des tribunaux et continuer de respecter leurs obligations professionnelles. La formation et le soutien aux travailleurs communautaires ont été offerts en ligne. Tous les types de travailleurs du ministère de la Justice ont travaillé à la maison ou se sont trouvés dans des milieux de travail modifiés.

### NT

Le Barreau du Nunavut a fait passer la formation de perfectionnement professionnel continu de la formation en personne à la formation en ligne en mettant rapidement l'accent sur les projets d'accès à la justice.

### QC

En réponse à l'afflux inattendu de demandes de conseils juridiques sur le harcèlement sexuel en milieu de travail pendant la pandémie, Juripop au Québec a offert une série de webinaires de formation en ligne à l'intention des avocats qui font du bénévolat dans le cadre du programme.

### N-B

Le Barreau du Nouveau-Brunswick a offert des FAQ aux avocats sur la pratique à distance, la présentation de demandes virtuelles, les lignes directrices sur les comptes en fiducie et les obligations professionnelles pendant la pandémie.

## Veiller à ce que l'information et le soutien parviennent aux gens

Les besoins juridiques ont été exacerbés par l'arrivée de la pandémie, qui a créé de l'instabilité au niveau du logement, de l'emploi et des finances. L'éducation juridique publique liée à la COVID, y compris la réponse aux enjeux émergents, a été partagée sur des plateformes virtuelles pour une distribution maximale. Fournir de l'information et du soutien au sujet de tous les besoins juridiques dans l'environnement pandémique nécessitait des approches novatrices, y compris l'accès en ligne aux bibliothèques de droit, des séances d'information virtuelles, des liens organisés et la promotion publique par les médias sociaux.

### ONT

Les Services juridiques du centre-ville de Toronto ont lancé de nombreuses séances publiques d'éducation juridique sur le droit au logement pendant la pandémie.

### C-B

Le Rise Women's Legal Centre de Vancouver a déplacé tous les services juridiques en ligne.

### MAN

Le Service de règlement des litiges familiaux du ministère de la Justice du Manitoba a élaboré une ressource en ligne intitulée « Parenting Arrangements during COVID-19 ».

### TN-O

Une clinique de sensibilisation à l'aide juridique dans les Territoires du Nord-Ouest a tenu des cliniques d'aide juridique virtuelles dans des collectivités éloignées.

### T-N-L + QC

Terre-Neuve-et-Labrador (le COVID-19 Legal Support Service) et le Québec (Clinique d'assistance juridique COVID-19) ont lancé des cliniques de soutien et de conseils juridiques gratuites et à distance pour les personnes directement touchées par la COVID-19.

### Î-P-É

À l'Î.-P.-É., le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a mis sur pied l'Équipe d'action parentale, un programme interministériel qui offre des soutiens personnalisés pour aider les parents à relever les défis de la co-parentalité exacerbés par la COVID-19.